****

COMMUNIQUE DE PRESSE l pour diffusion immédiate

**La MRC de Montmagny dévoile la mise à jour de sa Politique des aînés**

Montmagny, le 16 janvier 2019 — Près de quatre ans après avoir lancé sa toute première Politique des aînés, voilà que la MRC de Montmagny a dévoilé hier la mise à jour de ce précieux document, réaffirmant du même coup sa volonté de poursuivre l’amélioration du milieu de vie des aînés en leur offrant des environnements physique et social propices à leur épanouissement tout en continuant de reconnaître leur apport essentiel à la société. Réalisée en collaboration avec les 14 municipalités du territoire dans le cadre de la démarche *Municipalité amie des aînés (MADA),* la nouvelle mouture de la Politique des aînés de la MRC de Montmagny brosse un tableau complet de la place qu’occupent les aînés dans notre région et énonce plusieurs actions que les administrations municipales souhaitent réaliser d’ici la fin de l’année 2020, en partenariat avec les organismes du milieu.

« Quand je regarde en arrière, je constate fièrement que plusieurs actions et projets ont été menés en réponse aux besoins exprimés par nos aînés. Toutefois, bien que le chemin parcouru démontre notre désir réel, en tant que région, de faciliter leur quotidien, nous devons assurément poursuivre nos efforts en ce sens, car qu’on le veuille ou non, la population continue de vieillir ici comme ailleurs au Québec et il est de notre responsabilité de veiller à lui offrir un milieu de vie de qualité. Humblement, je suis convaincue que cette nouvelle politique saura répondre en bonne partie aux attentes de nos aînés et qu’elle continuera de faire de la MRC de Montmagny un endroit où vieillir a bon goût », de confier la préfet de la MRC de Montmagny, Mme Jocelyne Caron.

**La démarche**

Pour mettre à jour la Politique des aînés, un comité d’orientation a de nouveau été formé par la MRC pour élaborer un plan d’action régional touchant l’ensemble des municipalités. Ce comité a déterminé les champs d’intervention sur lesquels travailler (*Loisirs et culture*, *Information et promotion*, *Transport*, *Engagement social et citoyen*, *Habitat, Respect et inclusion sociale, Espaces extérieurs et bâtiments* ainsi que *Soutien communautaire et services de santé)* et s’est inspiré des principaux constats relevés lors des consultations publiques tenues dans les 14 municipalités du territoire. Ce comité a également rencontré les organismes régionaux offrant des services aux aînés pour discuter desdits constats et trouver des solutions.

Parallèlement à cela, chaque Municipalité a établi un plan d’action pour les années 2018, 2019 et 2020 se collant à ses besoins et à sa réalité. Pour ce faire, elle a désigné un conseiller municipal responsable de la question des aînés qui s’est par la suite formé un « comité aînés » afin de réfléchir aux actions à prioriser pour offrir un milieu de vie agréable aux aînés. Une consultation publique a aussi été menée.

Soulignons que c’est encore M. Daniel Samson, chargé de projet à la MRC de Montmagny, qui a accompagné et guidé les municipalités dans leurs démarches et que la politique renouvelée servira de cadre de référence aux élus, aux employés de la MRC, aux institutions ainsi qu’aux organismes lors de prises de décisions.

Les Magnymontiens désirant prendre connaissance de la Politique des aînés de la MRC de Montmagny peuvent se procurer un exemplaire à leur bureau municipal ou la consulter en ligne en visitant la section « Politique des aînés » au [montmagny.com](http://www.montmagny.com).

— 30 —

Source : Émilie Laurendeau │Communications régionales Montmagny │418 248-3361, poste 2063